

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 82575 du 15 octobre 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « montagne »

NOR : INTJ1325825S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 5679 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1301918S),

Décide:

Article 1^{er}

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} novembre 2013:

Amardeil, Frédéric	Nigend : 190 489	Numéro de livret de solde : 8 038 900
Louis, Jean-Nicolas	Nigend : 166 178	Numéro de livret de solde : 8 022 656

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2013:

Bourrieres, Jérôme	Nigend : 231 188	Numéro de livret de solde : 8 085 243
--------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2013:

Dongvan, Quoc-Anh	Nigend : 239 106	Numéro de livret de solde : 8 087 345
Lassiaz, Ludovic	Nigend : 239 773	Numéro de livret de solde : 8 087 746

Fait le 15 octobre 2013.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL